



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 14/11/2023

Date d'affichage de la convocation : 14/11/2023

Le vendredi dix-sept novembre deux mil vingt-trois, à dix-neuf heures zéro minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal sise 1 bis rue Jean de Bueil, sous la présidence de Monsieur GALVANE Michel, Maire.

BARILLER Alain	BARRIER Julien	BOUCLY Laurette
BREUX Martine	DAVOUST Aline	ECHIVARD Didier
ECHIVARD Laëtitia	GALVANE Michel	GUEROT Catherine
HOULLIERE Vincent	DE JENLIS Anne	LEFEUVRE Philippe
LE ROY Gérard	MESANGE Claudine	MEZIERE Thérèse
PARIZEAU Eric	PERICHET Nelly	RENARD Marc
VANNIER Daniel		

Autres présents :

Absent(e)s et excusé(e)s : Alain BARILLER, Martine BREUX, Catherine GUEROT, Nelly PERICHET, Anne DE JENLIS, Eric PARIZEAU

Absent(e)s et non excusé(e)s :

Pouvoirs : De Catherine GUEROT à Michel GALVANE, d'Alain BARILLER à Philippe LEFEUVRE, de Martine BREUX à Thérèse MEZIERE, d'Anne DE JENLIS à Michel GALVANE, de Nelly PERICHET à Aline DAVOUST

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 17

M. Didier ECHIVARD est désigné secrétaire de séance.

□□□□□□□□

TARIFS DES SERVICES PUBLICS – ANNEE 2024

Rapporteur : Aline DAVOUST

Pour la deuxième année consécutive, la commune doit faire face à une forte augmentation de ses charges de fonctionnement, en raison d'une inflation importante, qui ne permet plus d'absorber ces hausses de prix uniquement par les efforts de gestion engagés depuis plusieurs années.

La Commission « Finances et Ressources » qui s'est tenue le 8 novembre 2023, au SLO, a décidé de manière équilibrée aux besoins de financement des différents services municipaux a proposé d'appliquer une hausse de 5% sur les différents tarifs municipaux avec un arrondi supérieur ou inférieur pour simplifier la tarification.

Dans le cadre de la révision des tarifs des services publics facturés à l'usager, Monsieur le Maire présente ces tarifs proposés pour les prestations suivantes :

- Restauration Scolaire
- Accueil Périscolaire
- Location des Salles Communales
- Ramassage des animaux errants et chenil
- Intervention des services techniques

➤ Tarifs Restauration Scolaire et Accueil Périscolaire

Prestation	Tarifs 2023	Tarifs 2024
Restauration Scolaire	3,50 € (enfant domicilié sur les communes de Chammes, de Ste-Suzanne et fréquentant le RPI)	3,70 € (enfant domicilié sur les communes de Chammes, de Ste-Suzanne et fréquentant le RPI)
	4,50 € (domiciliation ne répondant pas aux critères ci-dessus)	4,70 € (domiciliation ne répondant pas aux critères ci-dessus)
	6,80 € (adultes – corps enseignants et personnel municipal)	7,00 € (adultes – corps enseignants et personnel municipal)
Accueil Périscolaire (Tte 1/2h commencée est due)	0,60 € la 1/2h commencée (coefficient familial inférieur ou égal à 765)	0,70 € la 1/2h commencée (coefficient familial inférieur ou égal à 765)
	0,70 € la 1/2h commencée (coefficient familial supérieur ou égal à 765)	0,80 € la 1/2h commencée (coefficient familial supérieur ou égal à 765)

➤ Tarifs de Location des Salles Communales de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Sites Concernés	Dénomination	Tarifs 2023	Tarifs 2024
Salle « Roland Gaillard »	Association de la Commune	Gratuité	Gratuité
	Habitants de la Résidence De l'Aiguison	Gratuité	Gratuité
	Habitants de la Commune	95,00 €	100,00 €
	Associations extérieures à la Commune	120,00 €	126,00 €
	Coût « horaire » ménage	35,00 €	37,00 €
	Prêt AVEC ou SANS cuisine aux associations communales à but non lucratif	Gratuité	Gratuité
	Prêt Maxi ½ journée aux particuliers (habitant la commune) pour sépulture	Gratuité	Gratuité
	Location Maxi ½ journée aux particuliers (habitant hors commune) pour sépulture	36,00 €	38,00 €
	Location maxi ½ journée SANS cuisine (vin d'honneur, pique-nique, assemblée, réunion séminaire.... :particuliers, associations ou organismes hors commune ou à but lucratif)	73,00 €	77,00 €

Salle « Fernand Bourdin »	Forfait <u>Location 1 journée</u> habitant Commune SANS cuisine	120,00 €	126,00 €
	Forfait <u>Location 1 journée</u> habitant Commune AVEC cuisine	180,00 €	190,00 €
	Forfait <u>Location 1 journée</u> habitant hors Commune SANS cuisine	240,00 €	252,00 €
	Forfait <u>Location 1 journée</u> habitant hors Commune AVEC cuisine	300,00 €	315,00 €
	Forfait <u>Location</u> Week-end habitant Commune SANS cuisine	240,00 €	252,00 €
	Forfait <u>Location</u> Week-end habitant Commune AVEC cuisine	300,00 €	315,00 €
	Forfait <u>Location</u> Week-end habitant hors Commune SANS cuisine	360,00 €	378,00 €
	Forfait <u>Location</u> Week-end habitant hors Commune AVEC cuisine	390,00 €	410,00 €
	Forfait chauffage	65,00 €	68,00 €
	Coût « horaire » ménage	35,00 €	37,00 €
Salle « Maxime Letard » Salle des Sports	Associations communales à but non lucratif	Gratuité	Gratuité
	Associations hors commune à but non lucratif	Gratuité	Gratuité
	Manifestations sportives des asso non communales à but lucratif – ½ journée	120,00 €	126,00 €
Salle « Maxime Letard » - Salle des Associations	Associations communales à but non lucratif (sport, musique ...)	Gratuité	Gratuité
	Habitants de la commune ou aux associations non communales	90,00 €	95,00 €
Salle « Maxime Letard » Pour toutes les salles	Forfait chauffage < 3h (½ journée ou soirée)	150,00 €	158,00 €
	Forfait chauffage >3h (journée complète)	200,00 €	210,00 €
	Coût « horaire » ménage	35,00 €	37,00 €
Pour l'ensemble des salles sur la commune déléguée de Sainte-Suzanne	En cas de dégradation, le coût de remplacement des équipements / matériaux et le coût horaire des agents intervenants seront facturés à l'utilisateur	En cas de dégradation, le coût de remplacement des équipements / matériaux et le coût horaire des agents intervenants seront facturés à l'utilisateur	
Salle Adrien Hardouin - Chammes	<u>Prêt</u> AVEC ou SANS cuisine aux associations communales à but non lucratif	Gratuité	Gratuité
	Prêt Maxi ½ journée aux particuliers (habitant la commune) pour sépulture	Gratuité	Gratuité
	Location Maxi ½ journée aux particuliers (habitant hors commune) pour sépulture	36,00 €	38,00 €
	Location maxi ½ journée SANS cuisine (vin d'honneur, pique-nique, assemblée, réunion, séminaire.... :particuliers, associations ou organismes hors commune ou à but lucratif)	73,00 €	77,00 €
	Forfait <u>Location</u> Week-end habitant Commune SANS cuisine	150,00 €	158,00 €
	Forfait <u>Location</u> Week-end habitant Commune AVEC cuisine	290,00 €	305,00 €
	Forfait <u>Location</u> Week-end habitant hors Commune SANS cuisine	220,00 €	231,00 €
	Forfait <u>Location</u> Week-end habitant	380,00 €	400,00 €

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le

ID : 053-200054716-20231117-2023_090A-DE



		Envoyé en préfecture le 20/11/2023	
		Reçu en préfecture le 20/11/2023	
		Publié le 231,00 € 	
		ID : 053-200054716-20231117-2023_090A-DE	
	hors Commune AVEC cuisine		
	Forfait Location 31 décembre habitant Commune SANS cuisine	220,00 €	231,00 €
	Forfait Location 31 décembre habitant Commune AVEC cuisine	360,00 €	378,00 €
	Forfait Location 31 décembre habitant hors Commune SANS cuisine	290,00 €	305,00 €
	Forfait Location 31 décembre habitant hors Commune AVEC cuisine	450,00 €	473,00 €
	Forfait chauffage	65,00 €	68,00 €
	Coût « horaire » ménage	35,00 €	37,00 €
Pour la salle des fêtes « Adrien Hardouin » sur la commune déléguée de Chammes	En cas de dégradation, le coût de remplacement des équipements/matériaux et le coût horaire des agents intervenants seront facturés à l'utilisateur	En cas de dégradation, le coût de remplacement des équipements/matériaux et le coût horaire des agents intervenants seront facturés à l'utilisateur	
Location salles annexes : Salle Erve-et-Charnie (nouvelle mairie de Ste-Suzanne) : 30 places – Salle Annexe Mairie Chammes : 25 places – Salle du Conseil (des Mariages) : 15 places	Location salle du Conseil, salle annexe Mairie de Chammes pour Réunion (Particuliers et associations ou organismes hors commune ou à but lucratif)	40,00 €	42,00 €
	Salle Erve-et-Charnie : accord préalable	Sur autorisation de Maire	Sur autorisation de Maire
	Salle Amand-Dagnet (rue de Saulges : AMdSS)	Dédiée	Dédiée
	Salle Eugène-Ledrain (Poste : "La souris suzannaise")	Dédiée	Dédiée
	Ancienne Mairie (costumes AASS et Bibliothèque historique)	Dédiée	Dédiée
Pour l'ensemble des salles annexes	En cas de dégradation, le coût de remplacement des équipements/ matériaux et le coût horaire des agents intervenant seront facturés à l'utilisateur	En cas de dégradation, le coût de remplacement des équipements/ matériaux et le coût horaire des agents intervenant seront facturés à l'utilisateur	
	Concerts, courses, cross, rallyes, voitures anciennes sur voie publique... accord préalable	Sur autorisation de Maire	Sur autorisation de Maire
Matériel Municipal	Plus de location de matériel auprès des particuliers ou du milieu associatif		

➤ **Tarifs « Prestations Diverses »**

Prestation	Tarifs 2023	Tarifs 2024
Capture animal errant	1 ^{ère} fois: 50,00 € 2 ^{ème} fois : 70,00 € 3 ^{ème} fois : 100,00 €	1 ^{ère} fois: 53,00 € 2 ^{ème} fois : 74,00 € 3 ^{ème} fois : 105,00 €
Journée de Chenil		15,00 €
Encart bulletin municipal « La Voix du Conseil »		
12 parutions/an	110,00 €	
6 parutions/an	60,00 €	
4 parutions/an		70 €
Ventes Diverses		
Vente de bois, à prendre sur place et en l'état	40,00 € le stère	42,00 € le stère
Vente d'herbes	160,00 € l'hectare/an	168,00 € l'hectare/an

Cimetière		Envoyé en préfecture le 20/11/2023
Concession Cimetières : Caveau d'occasion devenu communal après reprise de concession. 1, 2 ou 3 places		Reçu en préfecture le 20/11/2023
200,00 € la place		Publié le 210,00 € la place 
Concession Cimetières : Dispersion des cendres Jardin du Souvenir		ID : 053-200054716-20231117-2023_090A-DE
150,00 €		158,00 €
Concession Cimetières (1è ou renouvellement) : Cavurne ou Tombeau, 15 ans	75,00 € le m ²	79,00 € le m ²
Concession Cimetières (1è ou renouvellement) : Cavurne ou Tombeau, 30 ans	125,00 € le m ²	131,00 € le m ²
Concession Cimetières (1è ou renouvellement) : Cavurne ou Tombeau, 50 ans	200,00 € le m ²	210,00 € le m ²
Concession Cimetières (1è ou renouvellement) : Colombarium, 15 ans	250,00 €	263,00 €
Concession Cimetières (1è ou renouvellement) : Colombarium, 30 ans	450,00 €	473,00 €
Intervention des services techniques		1 ^{ère} heure : 30 €
		½ heure supplémentaire : 20 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, et procédé à un vote dont le résultat est le suivant :

Pour : 17	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

- APPROUVE** l'ensemble des tarifs des services publics
- DIT** que les tarifs seront applicable dès le 1^{er} janvier 2024
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'application de ces tarifs

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,
A Sainte-Suzanne-et-Chammes,
le 17 novembre 2023



Le Maire,
Michel GALVANE